La place du travail dans les débats internationaux sur les migrations / The role of labour in international migration debates

Antoine Pécoud*1

¹Université de Paris 13 – PRES Sorbonne Paris Cité : EA3968 – France

Abstract (in French and English)

L'architecture des politiques migratoires, au niveau international et (dans la plupart des pays) au niveau national, repose sur une distinction entre migrations dites 'forcées' (comme les réfugiés) et les migrations dites 'économiques', supposées volontaires et légitimées par des enjeux de main d'œuvre (besoin de travailleurs dans les pays de destination, et chômage/absence d'emplois dans les pays de départ). Cette communication interroge les fondements de cette distinction, et les biais qu'elle génère, en analysant les débats internationaux sur les politiques migratoires. Les arguments développés sont : 1) la protection des droits des migrants est basée sur leur rôle en tant que travailleur, en particulier dans le droit international, ce qui débouche sur un utilitarisme fondamental, qui associe mobilité, travail et bénéfices escomptés de cette migration de travail; 2) les nombreux migrants qui migrent dans le cadre d'autres cadres légaux (regroupement familial, mais aussi asile) sont tendanciellement catalogués comme des sources de coûts (alors même qu'ils/elles travaillent souvent); 3) la place non-professionnelle des migrants dans les sociétés d'accueil est largement occultée (cela inclut, par exemple, leur rôle 'politique' en tant que membre actif d'une société); 4) le travail est par définition supposé 'volontaire', ce qui rend difficile l'appréhension de formes de travail caractérisées par l'exploitation ou des rapports de force trop inégalitaires. Immigration policy is based on a distinction between forced migration (like refugee flows or asylum) and economic migration, which is understood as voluntary and as legitimate given labour market considerations (shortages in receiving countries, notably). This communication will critically assess the implications of this distinction, relying on an analysis of international policy debates on migration. Key arguments will include: 1)the protection of migrants' rights is heavily based on their role as workers, especially in international law, which leads to an utilitarian perspective according to which 2) non-workers (like refugees or family members) are understood as a cost (even if they actually work); 3) the non-labour role of migrants in destination societies is neglected, especially as far as their political role is concerned; 4) work is presupposed to be voluntary, which obscures patterns of exploitation and domination in the work sphere.

Keywords: migrations, droits humains, migrations de travail, politiques migratoires

^{*}Speaker